

19 juin 2017

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JUIN 2017
--

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BARDET, Maire.

Présents: Alain BARDET – Jean-Paul BONNAUD (en retard) - Emilie SAPIN - Rémy CAVAILLES – Bernard DEPORTE – Catherine MARSAY - Didier CONNES – Alexis DURANTET - Olivier BERCHOUD - Daniel GROSBELLET - Philippe DURON – Murielle MONGUILLON.

Absentes excusées: Monique PAPOT-LIBERAL (pouvoir à M. Bardet) - Sandrine DOMINGUES -

Absent : Eddy RENAUD

Secrétaire : Daniel GROSBELLET

2017-06-01 / Décisions modificatives

Fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
D 60633 : F. de voirie		3000		
D 61551 : Entretien matériel roulant		1000		
D 023 : Virement section investissement		7000		
R 7381 : Taxe add. droits de mutation				11000
		11 000		11 000
Investissement				
D 020 : Dépenses imprévues Invest	- 1690			
D 2041512-146 : Eclairage public		4401		
D 21578-149 : Adressage		1499		
D 2184-117 : Matériel divers		2190		
D 2188-117 : Matériel divers		600		
R 021 : Virement de la section de fonct				7000
	- 1 690	8 690		7 000
		18 000		18 000

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture de Roanne 22/06/17
publication le 22/06/17

Bar le Trot

Monsieur le Maire informe le conseil que le bar est fermé depuis le 15 juin suite à une liquidation judiciaire. La commune est en attente de l'état des lieux avec le commissaire-priseur.

Le maire propose que la commune passe une annonce télé ainsi qu'une parution sur le journal et/ou le bon coin.

2017-06-02

Règlement intérieur du service périscolaire

Madame SAPIN présente les modifications apportées par le groupe de travail « garderie » au règlement du service périscolaire.

Il s'agit des pénalités de retard car il y a des abus les soirs à 18 h 30 et le mercredi à 13 h 30 : la commission propose 5 € de pénalités de retard par ¼ h commencé.

Commune de NOAILLY

19 juin 2017

Il est proposé, compte tenu du coût réel de la garderie et des études (pris en charge en partie par la commune) d'augmenter les tarifs des TAP/études et du soir en les portant respectivement à :

	1 j/sem	2 j/sem	3j/sem	4 j/sem
TAP / études :	15 €	30 €	45 €	
Soir	34 €	65 €	96 €	127 €

De plus, les études pourraient s'arrêter au 30 juin de l'année scolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres (12 pour – 1 contre):

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 22/06/17
publication le 22/06/17

- APPROUVE le règlement du service périscolaire applicable aux usagers de l'école maternelle et élémentaire à compter du 04 septembre 2017.

Rythmes scolaires

Monsieur le Maire rappelle que la semaine d'école sur 4 jours ½ est en place depuis sept 2014. La commune a mis en place un fonctionnement qui marche maintenant avec l'embauche de 2 personnes.

Un éventuel changement (retour en arrière) pour la rentrée scolaire 2017 n'est pas envisageable car

- Délai trop court pour remettre ne cause une organisation qui fonctionne
- Les communes font comme elles veulent
- Il faut l'avis favorable du conseil d'école, de l'inspecteur et de la mairie pour qu'il y ai changement
- Les décrets ne sont pas encore parus
- Devenir du fonds de soutien

Mme Sapin explique que des questions sont posées par les parents aux élus, à l'école, aux représentants de parents d'élève qui vont faire un sondage. Est-ce que la mairie est prête à réfléchir, à se positionner sur un changement ?

☞ Monsieur le Maire précise que la municipalité a rencontré le directeur de l'école : les enseignants sont favorable en majorité au retour à 4 j – ils se prononceront au conseil d'école. Il a bien été précisé qu'il n'y aurait pas de modifications à la rentrée 2017

Mais y aura-t-il possibilité en 2018 ?

☞ Voir d'abord ce qui va se passer au niveau législatif

M. Duron informe qu'un projet prévoit de rendre les études obligatoires et faites par les enseignants volontaires (en poste ou retraités).

Les effectifs de la rentrée 2017 sont de 106 élèves (seuil de fermeture à 105).

Le conseil décide donc de ne rien changer pour la rentrée 2017 et de revoir le sujet en fonction des nouvelles données législatives.

Lotissement les Courreaux

La commune a fait l'acquisition du terrain – une réunion a eu lieu mardi 13/06 avec le bureau d'étude qui a présenté une 1^{ère} esquisse à laquelle la commission en accord avec le conseil apporte les modifications suivantes :

- entrée par le chemin des Courreaux et sortie sur le ralentisseur de la RD 27 (possible car vitesse limitée à 30 km/h)
- Le chemin piétonnier issu du lotissement Beauvallon peut être continué mais rétréci à 1.50 de large.
- Quant au 2^o chemin accessible aux véhicules, il peut être supprimé pour agrandir les parcelles et sécuriser le lotissement à venir.
- cela permet de faire 14 lots sur un terrain de 9184 m² (en agrandissant un lot pour le couper en 2)
- Supprimer le chemin du haut qui arrive sur un lot
- Faire une rue principale en sens unique de 5 m de large.

19 juin 2017

- prévoir un espace parking de 2 places / lot ou faire une bande de stationnement dans la desserte
 - mettre les maisons à hauteur de la desserte interne pour un côté et laisser libre la position pour les autres lots
 - Définir si maison sur sous-sol ou non
 - Eau pluviale : intégrer une cuve à chaque lot
 - Prévoir les conteneurs OM en haut et en bas
 - faire un plan d'implantation permettrait de mieux se rendre compte
- Une commission est créée à laquelle participeront le maire et les adjoints et MM Berchoud – Durantet – Grosbellet – Cavailles – Deporte - Duron

Réhabilitation de la Cure : En attente des documents de l'architecte début juillet

Sanitaires PMR à l'école élémentaire :

Le maçon peut intervenir début juillet pour un montant HT de 10 512 € avec la toiture et le carrelage-faïence pour 627 € HT.

COCA : Il reste les peintures à faire

Questions diverses

- Un administré de l'impasse de l'épicerie signale la vitesse excessive des 4x4, quads ou motos sur le chemin et avertit d'un probable accident avec un piéton si rien n'est fait
- Le conseil évoque la mise en place d'une barrière en bois, mais se pose le problème de l'entretien. Il est donc décidé l'installation d'un panneau « ralentissez – danger – présence piétons »
- Fibre optique : Les travaux avancent mais nombreux s'étonnent de l'installation de poteau au lieu de l'enfouissement.
 - PLU : réunion publique le 11 juillet à 20 h
 - Transport scolaire avec RA : réunion sur la signalétique, les arrêts dangereux, les passages piétons...
 - Etang Milan (ou de l'Hopital) le propriétaire ne compte pas développer une quelconque activités de loisirs autour malgré la présence de cabanes qui n'ont ni eau ni électricité.
 - Assainissement Non Collectif : il va y avoir de nouvelles modalités pour faire payer les propriétaires qui ne sont pas aux normes
 - Réunion le 30 juin pour la désignation de 3 conseillers pour les élections sénatoriales (suffrage indirect)
 - Visite de la commune samedi 08 juillet à 10 h : Sapin E – Duron Ph – Deporte B – Cavailles R – Grosbellet D – Bonnaud Jean-Paul – Connes Didier – Berchoud O (si possible)
 - Ecole : demande de subvention pour la classe transplantée
- ☞ *le conseil reconduit la subvention de 20 €/enf au minimum avant étude d'un projet détaillé*
- La réfection du chemin de la Malgarnie côté Noailly a été faite (côté St Romain réfection mal faite !)
 - Propreté du Bourg : certains propriétaires devraient tailler les cerisiers qui passent par-dessus la clôture sur le domaine publique car les trottoirs sont impraticables.

La séance est levée à 23 h